

AGENDA 21 : compte rendu de la réunion du 17 Mars 2015 sur le thème « village écoresponsable : gestion des déchets-prévention et culture du risque- »

liste des présents et excusés en fin de compte rendu

Résumé du mot introductif :

Il est signalé que la mise en place de la démarche est actuellement le travail d'une équipe d'élus, présents, et dont les noms sont rappelés

Les trois réunions publiques (juin, octobre et décembre) ont permis de faire de la **co-production d'idées d'actions**(habitants, associations, élus) . La réunion du 10 mars et celles du 17/3 et du 31 mars permettent une **phase de co-construction des actions**

L'objectif est de recenser les **bonnes volontés pour lancer des actions, participer à leur réalisation** ces actions seront précisées sur des fiches qui aident à cadrer « de quoi on part » (diagnostic)et permettent de définir les moyens, les objectifs

L'esprit constructif est de rigueur pour gagner en efficacité de la présente réunion, les critiques de la situation actuelle ayant déjà été prises en compte dans la proposition d'émission d'idées d'actions

Sur la base du triptyque diffusé avec le dernier Châtillon- infos :

Passage en revue des idées d'actions sur la gestion des déchets :

/utilisation d'un broyeur pour déchets verts sur le territoire communal : Geneviève Cadène

/compost : L'association Mines-de-liens proposera à CAPG d'examiner l'organisation de la fabrication de composteurs et de transmettre l'explication / comment faire un compost

/optimisation des systèmes de collecte : point concernant la stratégie communale – communauté de communes

/ sensibilisation / collecte sélective : des suggestions des participants viennent étoffer cette idée d'action : sensibiliser et encourager les associations à l'utilisation de petits matériels compostables par exemple pour les collations lors de réunions et / ou de festivités- l'achat groupé de ce type de matériels en réduirait probablement significativement le coût-

Autre suggestion : prévoir l'organisation de visites pour les enfants et pour les adultes de sites de tris ; prévoir la diffusion d'informations sur la destination et le traitement des éléments déposés dans les colonnes de tri sélectif.

/ à la problématique des boues de la station d'épuration : point concernant la commune, SIVU d'assainissement de la Pray et établissement Lafarges

/ à la collecte des recyclables dans les bâtiments administratifs : commune, école, médiathèque et CAPG

/ réduction de production des déchets : une représentante de l'association Mines- de -Liens développe l'idée de l'association de créer **un atelier réparation, recyclage, création** comme illustration de ce qui peut-être réalisé, elle parle du « repair café » de Villefranche . Un rdv donné une fois par mois aux personnes qui souhaitent réparer un ordinateur, un appareil, recoudre un vêtement....souvent destinés à être jetés, une imprimante 3D permet de fabriquer des pièces. Le projet de Mines- de- liens comprend aussi l'idée de recycler ce qui ne peut être réparé et de créer de nouvelles choses. Le projet a aussi comme objectif d'apprendre à réparer, de permettre des échanges de compétences, et de créer du lien. La principale préoccupation actuelle est la **recherche d'un local** : une possibilité est examinée en ce moment

/Gestion des remblais et gravats :problématique à examiner probablement dans le cadre du futur contrat Azergues

A la fin des échanges autour des idées d'actions émises lors des réunions publiques, il apparaît judicieux que certaines idées soient encore regroupées : avec différents scénarii :regroupement total , soit regroupement partiel

- Mines- de- Liens propose de participer activement aux actions concernant le broyeur , tout ce qui touche le compost y compris à l'école et au collège en lien avec la problématique de la collecte sélective et pour mémoire continue l'idée de la mise en place d'un atelier de recyclage

Remarques : lors des échanges sur le sujet concernant la collecte et le tri des déchets, des habitants évoquent le règlement des déchèteries en vigueur , mis en place par la nouvelle communauté de communes. : Compte tenu des conséquences potentielles de l'application de ce règlement , notamment des conditions financières pour les habitants et le risque de voir s'amplifier le nombre de décharges sauvages, il a été proposé que cette problématique fasse partie de la « recherche d'optimisation des systèmes de collecte »(idée d'action émises en réunion publique)

F.Charun absente excusée : a fait savoir qu'elle souhaitait participer à ce thème sur la gestion des déchets ; elle précisera sur quelle action elle pourrait s'investir

Prévention et culture du risque

En introduction de ce thème il est précisé que la démarche d'approche de la problématique « risque » suit un schéma assez comparable à celui qui concerne les risques dans le domaine médical et qui guidera certainement les étapes nécessaires à la réalisation d'action agenda 21 ;elle comprend trois étapes : 1- la **prévention** :information sous forme de messages de prévention ; 2- le dépistage , démarche de chercher de mettre en action ; puis étape 3- le risque est présent il faut chercher comment vivre avec

Dans les émissions d'idées d'actions du présent thème on trouve une diversité de préoccupations qui couvre ces 3 étapes

/information sur les risques domestiques : Julie Desseix s'était proposée à participer à cette action (malgré son absence à la présente réunion sa proposition est retenue)

/événement de sensibilisation à la santé publique : il est précisé que cela concerne des conférences sur des sujets comme le diabète ,l'obésité, les allergies....

/ Problématiques présentes sur le bassin versant du ruisseau d'Alix: JJ Alexandre

/ nuisances sonores ,risques météorologiques, prise en compte d'un éventuel accident grave sur l'autoroute, la lutte contre l'ambrosie : un groupe de travail se propose de se lancer d'examiner les actions possibles à partir du contexte de l'A89 (Dominique Flatry, J.Y.Picaud, Ch.De Saint Jean ,J.J.Alexandre)

Les autres actions sont retenues

- soit elles seront incluses dans les actions du thème « préservation des ressources naturelles » : exemple nuisances lumineuses
- soit au titre de l'amélioration d'actions engagées : zéro pesticides non agricoles –sensibilisation des jardiniers amateurs – acquisition communale de matériels pour désherber les espaces publics ; renforcement des actions de lutte contre l'ambrosie
- soit elles seront prises en compte lors d'aménagements : limitation de l'imperméabilisation des

sols

Remarque : au cours des échanges il a été rappelé que des actions sur le bassin versant du ruisseau d'Alix seront examinées lorsque deux dossiers en cours seront achevés : l'un conduit par l'Etat qui va étudier et caractériser statistiquement les différentes fréquences de crues du ruisseau et l'autre conduit par le syndicat de rivière Azergues qui a en charge de préciser la nature des actions à envisager dans le cadre du programme d'aménagement et de prévention des inondations(PAPI) .Entre temps une loi définira le rôle des communautés de communes dans la gestion des eaux et des milieux aquatiques (GEMAPI) et donc définira la prise de compétence des milieux qui permettra d'assurer la commande et le financement des travaux en rivières. La vigilance concernant l'état d'avancement de ces démarches peut être une action agenda 21 (conférences –rencontres d'information du public)

En conclusion, il peut apparaitre qu'un certain nombre d'actions n'ont pas été prises en charge ; compte tenu des regroupements possibles des idées d'actions, un bon nombre d'actions peuvent faire l'objet de rédaction de fiches d'action selon le modèle qui a été brièvement présenté en fin de séance

Liste de présence

Excusés ; G.Dublassy; F.Charun; C.Vaudaux; N.Bogen; Mr Roccati; P.Gadiolet; I.Large; N.Carluer; P.Cruveiller ; D.Favre

Présents : G.Cadène ;F.Loizemant ;J.Y.Picaut ;
C.Berger ;A.Bernard ;F.Bornard ;R.Varraux ;M.Granjean ;C.De Saint
Jean ;D.Flatry ;J.J.Alexandre ;M.Jarrige ;M.Vial ;V.Lacondemine ;M.Michel ;Ch.Bornard;Chr.Chava
gnon

**Prochaine réunion avec les mêmes objectifs le 31 mars 2015 à
20h30 sur le thème « un village mobilisé pour la biodiversité et la
sauvegarde des ressources naturelles »**